

Le roman-feuilleton du tombeau de Champlain

François Drouin et Jean-Marie Lebel

Volume 4, numéro 3, automne 1988

L'héritage britannique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7285ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Drouin, F. & Lebel, J.-M. (1988). Le roman-feuilleton du tombeau de Champlain. *Cap-aux-Diamants*, 4(3), 45–48.

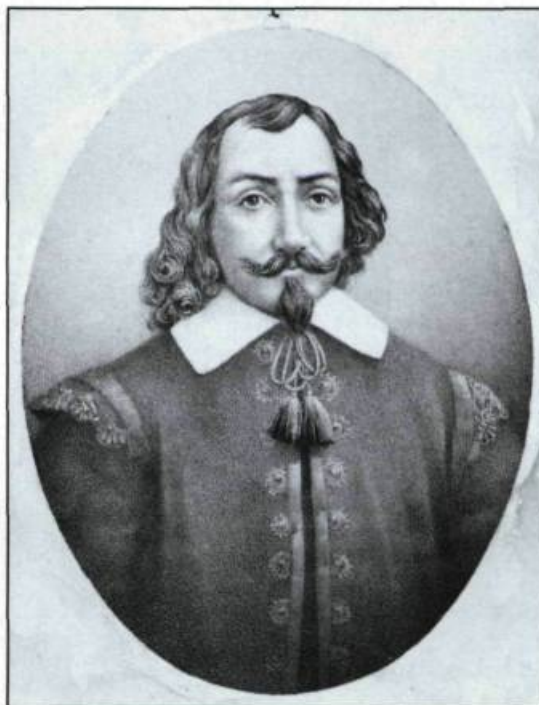
LE ROMAN-FEUILLETON DU TOMBEAU DE CHAMPLAIN

par François Drouin et Jean-Marie Lebel*

Lorsque le géographe René Lévesque et l'archéologue Charles Beaudry ont mis à jour un cercueil dans la crypte de la chapelle Saint-Joseph de la cathédrale de Québec en juin 1988, ils croyaient bien avoir enfin trouvé la clef de l'énigme du tombeau de Samuel de Champlain. À la une, le journal *Le Soleil* du 2 juillet titrait en exclusivité: *L'énigme du tombeau de Champlain enfin résolue*.

Cette nouvelle souleva d'abord l'étonnement, puis les passions et les controverses. Après vérification, la tombe contenait plutôt les restes du jésuite Emmanuel Huygens, inhumé en 1879. Les représentants du ministère des Affaires culturelles du Québec ont alors clos le dossier avec une célérité qui a intrigué la population et qui laissait plusieurs questions en suspens. La Direction du patrimoine considérait cette découverte comme un ponctuel chantier de fouilles archéologiques. Elle refusait de procéder à des recherches systématiques dans le sous-sol de la chapelle Saint-Joseph afin de déterminer s'il s'agissait bien du site de la mystérieuse chapelle Champlain.

Pour René Lévesque, cet événement représente une étape de plus dans sa recherche de la dépouille du fondateur de Québec. Déjà, en 1951, ce géographe passionné pour l'archéologie, recherchait fébrilement Champlain sous la basilique Notre-Dame de Québec. Il avait même repéré une sépulture qu'il croyait être celle du saintongeois. Ouverte l'année suivante par l'abbé Paul-Émile Gosselin, la tombe contenait plutôt les restes d'un prêtre irlandais. Pendant les trois décennies suivantes, René Lévesque poursuivit son enquête. Dans un article paru en 1978 dans la revue *Forces*, il critiquait les conclusions des fouilles de Sylvio Dumas effectuées durant la décennie 1950. Il appuyait ses hypothèses sur le plan de Québec tracé par Jean Bourdon en 1640 et reproduit plus tard par Pierre-Louis Morin en 1852-1853. Déjà, son intérêt se portait sur la section ouest du temple: le long du mur sud de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, à l'endroit où se trouve une rallonge du transept dédiée à Champlain. Il y a dix ans donc, il situait déjà la dépouille de Champlain à proximité de la chapelle Saint-Joseph, du côté sud de l'église en longeant la rue Buade.



Figuration de Champlain (1570-1635), explorateur, cartographe et fondateur de Québec. (Archives nationales du Québec, Québec).

Ce n'est que récemment que le journaliste Georges-Henri Dagneau lui a appris l'existence de l'article *Odds and Ends of Quebec History. Champlain's Tomb and the First Settlers of the Upper Town*, publié le 5 mai 1894 dans *The Quebec Daily Telegraph* sous la plume de Thomas O'Leary. Cet écrit allait relancer les recherches et hypothèses de René Lévesque.

Appuyant son argumentation sur des sources du XVII^e siècle, O'Leary reconstitue la trame urbaine de Québec. Il distingue la chapelle Champlain de la chapelle du Gouverneur en affirmant que cette dernière se trouve à l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance dont elle constituait le noyau initial avant son agrandissement.

Ainsi, de la même façon que l'on retrouve plusieurs autels et chapelles consacrés dans l'actuelle basilique, il y en aurait eu deux dans l'église de Québec lors de cet incendie de 1640. Elucidant ainsi le problème toponymique contenu dans les archives relativement aux chapelles dites Champlain et du Gouverneur, il poursuit en localisant le site de Notre-Dame-de-Recouvrance

et l'emplacement de la chapelle Champlain. Sa conclusion est catégorique: «*je crois pouvoir indiquer avec une certaine précision que la tour de la basilique se trouve sur le terrain originalement occupé par la chapelle Champlain*».

Voici donc un article solidement fondé sur des sources de l'époque. Mystérieusement, son contenu est resté méconnu jusqu'à sa récente découverte par Georges-Henri Dagneau. Cet article, par ses hypothèses et orientations, s'inscrit toutefois dans une longue tradition historiographique de la question.



À gauche, Charles-Honoré Cauchon dit Laverdière naît à Château-Richer en 1826. Professeur au Séminaire de Québec de 1848 à 1858, puis bibliothécaire, il publie plusieurs ouvrages à caractère historique. (Photo de Livernois et Bienvenue, archives du Séminaire de Québec).



À droite, Henri-Raymond Casgrain, co-auteur de la première brochure qui lance plusieurs générations d'étudiants sur les traces du fondateur de Québec. (Archives du Séminaire de Québec).

Un intérêt soutenu

L'intérêt à l'égard du sort et de la localisation du tombeau s'amorce réellement en 1854 lorsque l'ingénieur Hugh O'Donnell découvre fortuitement une voûte contenant des ossements lors de travaux d'adduction réalisés au pied de l'escalier Casse-Cou dans la rue Petit-Champlain. Cette découverte est consignée sur un plan daté du 27 mars 1856. Elle fut à l'origine de la première étude visant à situer le tombeau de Champlain, publiée en 1866 chez C. Darveau par deux prêtres de Québec, les abbés Charles-Honoré Laverdière, l'éditeur des *Oeuvres de Champlain*, et Henri-Raymond Casgrain. Convaincus que la voûte mise à jour abritait le tombeau du fondateur de Québec, ils affirmaient: «*cette chapelle (chapelle Champlain) était-elle à la haute-ville? Certainement non [...] Pourquoi, en effet, cette petite rue étroite porte-t-elle depuis si longtemps le nom du fondateur de Québec? [...] Sans aucun doute, à cause de la chapelle et du tombeau de Champlain*» [...].

Dès sa publication, la **Découverte du tombeau de Champlain** déclencha une polémique connue sous le nom de «Querelle des antiquaires». Sans contester les conclusions de l'étude, l'imprimeur

Stanislas Drapeau revendiqua la paternité de la découverte en déclarant qu'il avait communiqué l'information contenue dans le plan de 1856 à l'abbé Laverdière. Les abbés repoussèrent ces prétentions et le débat se poursuivit à coup de brochures et d'articles interposés dans les journaux, au cours des mois de novembre, décembre, et janvier suivants. La querelle prit même une tournure politique: les «rouges» soutenaient Drapeau tandis que les «bleus», Joseph Cauchon en tête, prenaient parti pour les abbés.

C'est en fouillant, quelques années plus tard, dans les documents légués au Séminaire de Québec par l'avocat et bibliothécaire Georges-Barthélemi Faribault que les abbés constatèrent leur méprise. Un document daté du 10 février 1649 établissait sans le moindre doute que la chapelle Champlain était localisée à la Haute-ville, à proximité des terrains que s'étaient réservés le gouverneur Louis d'Ailleboust. Deux ans après le décès de Laverdière, Casgrain admit son erreur de 1866 et publia les documents Faribault dans *L'Opinion publique*. Il situa alors le tombeau à l'est de la rue du Fort, sur le lot occupé par le bureau de poste actuel. Mais, il se garda d'affirmer que Champlain s'y trouvait toujours: «*Il n'est pas impossible qu'à l'époque de la ruine de la Chapelle Champlain, le sépulcre dont il est parlé dans la Relation de 1643 ait été ouvert et qu'on ait fait à la cathédrale la translation des restes*» [...].

Dans *L'Abeille*, journal des étudiants du Séminaire, du 5 décembre 1878, l'abbé Georges Côté, responsable des travaux d'exhumation visant à retrouver la tombe de Mgr de Laval sous la basilique, émit l'hypothèse de transfert des restes de Champlain, sous l'église de Québec: «*Qui sait s'il n'est pas absolument soutenable qu'elle (la basilique) ait eu un jour l'honneur de recevoir dans son sein les ossements du fondateur de Québec?*»

En juin 1879, le comte de Premio Real, consul d'Espagne à Québec, institua un concours sur l'histoire de notre pays. Le premier prix fut remporté par le docteur Narcisse-Eutrope Dionne grâce à son étude historique sur le tombeau de Champlain. En se basant sur les documents Faribault, il situa la chapelle Champlain près de l'escalier de la rue Buade mais évoqua aussi une possible translation des ossements: «*En 1649, l'église paroissiale (future cathédrale) ne faisait que sortir de ses ruines, mais lorsqu'elle fut terminée en 1691, l'édifice pouvait offrir un lieu propice à l'inhumation de M. de Champlain*».

La même année, Stanislas Drapeau contesta cette conclusion, situant plutôt le tombeau dans le parc Montmorency où des voûtes en maçonnerie avaient été mises à jour près des fondations de l'ancien palais épiscopal: «*au mois de décembre 1850, le gouvernement fait déblayer le reste des*

fondations de l'ancien palais épiscopal pour poser celles de la nouvelle aile que l'on proposait d'ajouter au palais législatif, il fut trouvé quelques ossements humains et un tombeau, soigneusement fait en maçonnerie [...] Il y a donc tout lieu de croire que ce tombeau est bien celui de Champlain, que couvrait autrefois la Chapelle de Champlain»/.../.

En 1889, le docteur John Murdoch Harper présenta devant la **Literary and Historical Society of Quebec** le résultat de ses recherches sur le sujet. Il était d'opinion que Champlain fut enterré dans le premier cimetière de Québec, à mi-chemin dans la côte de la Montagne: *«La tombe fut construite en tout ou en partie pour recevoir le corps le 27 ou le 28 décembre (1635). Il y avait assez de maçons travaillant au fort pour préparer grossièrement l'endroit de réception de son corps»*.**

L'historien Ernest Myrand ajouta de l'eau au moulin en 1898 lorsqu'il diffusa, grâce au **Bulletin des recherches historiques**, un nouveau document découvert dans les Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec. Cette pièce du notaire Guillaume Audouart précisait l'emplacement de la chapelle Champlain. Il en conclut que le site recherché se trouvait sous la rue du Fort: *«On se perd en conjectures sur le sort qui fut réservé au sépulcre et aux cendres de Champlain. Tous les Québécois instruits sont unanimes à croire —à souhaiter du moins— que leur vénérable basilique soit devenue le tombeau du Père de la Nouvelle-France»*.

Le contexte des fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec, en 1908, était propice à la publication d'une nouvelle étude sur la chapelle et le tombeau de Champlain. L'avocat Philippe-Baby Casgrain tenta à son tour d'éclairer le mystère en analysant plus attentivement la localisation de la réserve d'Ailleboust à partir des documents connus. Il arriva à la conclusion que la chapelle Champlain se trouvait sous la rue du Fort, à l'angle nord-ouest du bureau de poste. Donc, à peu près au même endroit où l'avait situé son frère aîné, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, trente ans plus tôt. Ce site correspondait aussi aux conclusions d'Ernest Myrand. Cependant, il ajouta que la chapelle avait été construite avant la mort de Champlain: *«puisque Champlain n'a pas cru devoir faire aucune disposition testamentaire, ou autre, concernant son sépulcre, c'est qu'il a dû, de son vivant, y prévoir lui-même d'avance»*.

Un problème insoluble

Malgré ces trésors d'érudition, aucune de ces explications n'a finalement abouti au fameux tombeau. Le problème, insoluble par des moyens

traditionnels, nécessitait peut-être des moyens extraordinaires. C'est ainsi que l'ingénieur Claude-Vernon Johnson, au milieu de la Seconde Guerre mondiale, eut recours à la radiesthésie pour solutionner le problème. Utilisant son pendule afin de faire de la «télévision métapsychique», il dessina le cortège funèbre de Champlain. Il dessina également une carte reconstituant Québec en 1636 sur laquelle se trouvait le tombeau de Champlain: *«La solution de ce problème de la chapelle de Champlain a été rendue possible par l'utilisation du curieux phénomène du pendule: les dessins qui accompagnent ce récit ont*



été faits sous la dictée de cet instrument». Armé d'un pic et d'une pelle, ce véritable professeur Tournesol québécois creusa dans la cour du Séminaire, là où ses conclusions plaçaient la dépouille. Malheureusement, la fouille ne révéla pas la moindre trace de Samuel de Champlain.

Paul Bouchard d'Orval publia en février et mars 1950 dans **La Patrie** une série d'articles sur le tombeau de Champlain. Ce reportage fut édité en volume l'année suivante par la Société nationale Samuel de Champlain. Son étude présenta d'abord soigneusement l'historiographie de la question. Il émit également une opinion quant à la solution du mystère: *«Immédiatement après le service funèbre, le cercueil de Champlain fut transporté de l'autre côté de la rue Port-Dauphin dans la chapelle de Notre-Dame-de Recourance que tout le monde appelait la chapelle Champlain»*. Plaidant en faveur d'une intervention archéologique professionnelle, il situa ainsi cette chapelle tout près du monument commémoratif de Mgr de Laval. Quant au corps lui-même: *«Les ossements de Champlain sont-ils dans la crypte de la Basilique? Mystère»*.

Cette opinion était également partagée par l'abbé Honorius Provost de la Société historique de

Mosaïque de quelques brochures écrites sur la question du tombeau de Champlain. (Photo: Pierre Cayer. Service de reproduction photographique, Université Laval).

**Traduction des auteurs.

Québec interrogé sur le sujet à cette occasion: «*il n'est pas impossible que par quelques concours de circonstances, on ait oublié d'en retirer les restes de Champlain. Mais il est plus que probable qu'on a réinhumé Champlain dans le sous-sol de la cathédrale*». Valeureusement, Silvio Dumas, un des fondateurs de la Société historique de Québec, entreprit à son tour en 1945 de résoudre l'énigme. Il scruta d'abord toute la documentation connue sur le sujet. Après avoir déterminé le secteur à fouiller, il retraça les titres de propriété nécessaires et mesura de long en large le quadrilatère contenu entre les rues Buade, du Fort,

ainsi une plus large diffusion à leurs hypothèses d'abord parues dans un bulletin d'archéologie. Leur approche consistait à rapporter les indices sur 11 anciens plans de la ville ramenés à une même échelle sur des feuilles d'acétate transparentes. Leur conclusion les incite à situer la chapelle Champlain au niveau du transept sud de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance. Elle aurait été incorporée en partie à l'église paroissiale lors de l'élargissement de 1744. Elle se trouvait le long de la rue Buade à peu près en face de la rue du Trésor.

Une énigme séculaire

Depuis plus d'un siècle, la localisation du tombeau de Champlain passionne donc de nombreux historiens, archéologues et amateurs de la petite histoire de la vieille capitale. L'énigme sera-t-elle un jour résolue? Plusieurs questions demeurent en suspens. Où était située la fameuse chapelle Champlain? L'équipe de Silvio Dumas croyait l'avoir localisée et une plaque commémorative fut même apposée sur l'une des façades de la rue Buade, mais cette découverte est contestée depuis plusieurs années. Puis, si cette chapelle venait à être mise à jour, sur un autre site, la tombe de Champlain aura-t-elle disparu? A-t-elle été transportée ailleurs? Si un document décrit l'inhumation de Champlain, aucun écrit n'a été retrouvé à ce jour évoquant une quelconque translation de la tombe. Toutefois, advenant une telle translation, la tombe fut-elle déposée sous l'église paroissiale et cathédrale? Pourquoi un tel geste ne fut-il pas consigné dans quelque registre et n'a-t-il laissé aucune trace dans la mémoire collective et la tradition orale?

Transpercer le sol du Vieux-Québec à d'innombrables endroits et le transformer en un véritable fromage de Gruyère ne résoudrait probablement pas le problème. La solution, si elle jaillit un jour, repose davantage dans la confrontation de cartes et de documents anciens. Il est toutefois opportun que les recherches entreprises sous la chapelle Saint-Joseph se poursuivent afin de ne laisser aucun doute ou remords. Et, si elles n'aboutissent à rien de concluant, les chercheurs pourront alors se consacrer de nouveau à l'étude et à la recherche des documents.

Certains Québécois prétendraient, mais doit-on les croire, que le Champlain de bronze de la terrasse Dufferin indique de son bras droit le lieu où repose le fondateur de Québec. Pourquoi ce Champlain se mêle-t-il donc d'un problème déjà suffisamment enchevêtré que des générations d'érudits et de chercheurs y ont usé leurs plumes et...leurs pics et pelles? ♦

*Historiens



Le clocher le plus haut de la basilique abrite la chapelle Saint-Joseph sous laquelle se serait inhumé Champlain. (Carte postale, collection J.-M. Lebel).

Sainte-Anne et du Trésor. D'octobre 1951 à novembre 1957, il fouilla avec une équipe le sous-sol de ce site où il retrouva de nombreux vestiges: «*Sur le lot no 2826, [...] nous avons trouvé les murs que nous identifions comme ceux de la chapelle Champlain. Ces vieilles fondations sont donc vraiment celles de la Chapelle Champlain, construite en 1636, incendiée quatre ans plus tard et rebâtie probablement en 1640. Quant au corps: nous pouvons raisonnablement croire que les autorités de Québec, à la fin du XVII^e siècle, ont traité avec le respect et l'honneur qu'ils méritaient les ossements de Champlain, en les plaçant dans la cathédrale*».

Une nouvelle thèse sur le tombeau de Champlain fut présentée par Michel Gaumond et Jacques Langlois lors d'une conférence de la Société historique de Québec en 1984. Ceux-ci assuraient